

amoncelées des ruines que la fortune privée et publique ne pourra de longtemps réparer ; l'incendie, la destruction, le pillage attristent et désolent trente départements ; nos vieux drapeaux, chargés de tant de victoires, sont maintenant couverts de deuil, et l'étranger marche insolemment sur le corps de notre patrie mutilée. Jusqu'à présent, nos adversaires, quand ils avaient eu l'honneur de nous vaincre, ne nous empêchaient pas de leur accorder quelque estime ; celui-ci nous en dispense par le criant abus qu'il fait de sa force, et par les souillures qu'il imprime à son succès. Non, rien ne nous est épargné de ce qui peut déchirer l'âme d'un grand peuple.

Ne craignons pas de regarder en face l'ennemi de nos maux ; mesurons l'abîme, mais tâchons d'en sortir, et pour cela redeviendons des hommes de foi et de vertu. Demandons au ciel ce qu'il nous manque et faisons ce qu'il nous prescrit. Que Dieu se laisse fléchir par nos supplications et nous envoie son esprit de conseil et de sagesse, de force et de piété, pour que la France sache ce qu'elle veut, veuille ce qu'il faut et fasse ce qu'elle doit. Puisse-t-elle se guérir promptement de ses blessures, qui sont surtout morales, et revenir aux croyances religieuses et, par suite, à la pratique des vertus solides, qui font la véritable force, le repos et l'honneur d'une nation !

Les malheurs de la France ne doivent pas nous faire oublier ceux de l'Eglise et de son chef visible. Cet hiver, des événements se sont passés à Rome qui créent au Souverain-Pontife une situation lamentable. La politique est fondée à s'en plaindre aussi bien que la religion ; car c'est un nouvel élément de trouble jeté dans les affaires de l'Europe, en même temps qu'une entreprise inique contre des droits vénérables et sacrés. Qui voudra, dans l'état présent du monde, apporter un remède à ce désordre ? Nul ne peut le dire. Nous savons seulement que Dieu n'abandonne pas son Eglise, et qu'à un moment, connu de lui seul, il étendra le bras pour la sauver. Nous savons, en outre, que notre part, dans cette œuvre de salut, c'est d'implorer son secours providentiel et d'accélérer son intervention par la ferveur de nos prières et par la pureté de notre vie. Le Pape nous trace la route et nous donne l'exemple : par un décret du 8 novembre dernier, il s'est placé solennellement, lui et tous les fidèles, sous la protection de saint Joseph, et l'a proclamé patron de l'Eglise catholique.

Nous entrerons avec joie dans les sentiments du Saint-Père, et, pleins de confiance dans le crédit de l'auguste défenseur qui nous est donné aujourd'hui, nous appellerons, en l'invoquant et surtout en l'imitant, les bénédictions de Dieu sur l'Eglise et sur son chef vénéré. Puisse la justice reprendre enfin ses droits et la paix être rendue au monde religieux, depuis si longtemps troublé par de criminels attentats. A ces causes...